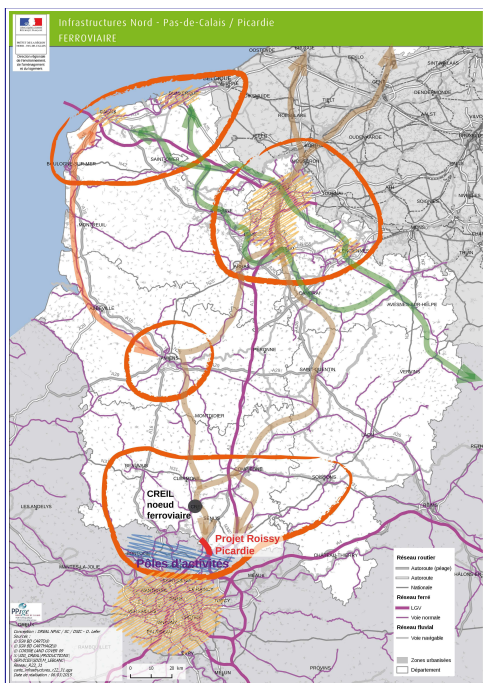


2) Enjeux Ferroviaires

Si le réseau ferroviaire est composé d'un maillage intéressant, il convient de conserver une dynamique de ce mode, d'en assurer la modernisation et de garantir une bonne accessibilité du territoire.



- Il s'agira de :
- Donner au sud de la Picardie, une meilleure accessibilité vers l'Île-de-France via le projet Roissy-Picardie ;
 - Moderniser le noeud ferroviaire de Creil (le « Y » picard) ;
 - Rénover les lignes ferroviaires comme l'électrification de la ligne Amiens-Abbeville-Rang du Fliers ;
 - Accroître les liaisons entre Lille et l'ancien bassin minier et élargir l'offre ferroviaire dans l'aire métropolitaine du littoral.

Le « Nord-Pas-de-Calais Picardie » se révèle être un territoire particulièrement riche en matière de transport. Il bénéficie de nombreux atouts, qu'il s'agisse de son positionnement géographique au cœur de l'Europe ou de ses infrastructures de qualité.



La nouvelle édition des chiffres clés des transports en Picardie reprend de façon synthétique les principaux éléments des rapports traitant de "l'analyse des transports en Picardie" et des "transports collectifs urbains".

Toutes nos publications sont disponibles sur le site internet de l'Observatoire Régional des Transports de Picardie : www.ort-picardie.net

Réalisation et mise en page : Harold PERROT et Céline COULY
Cartographie : DREAL Nord Pas-de-Calais et DREAL Picardie
Sous la direction de Régis AUFFRET

3) Enjeux Fluviaux

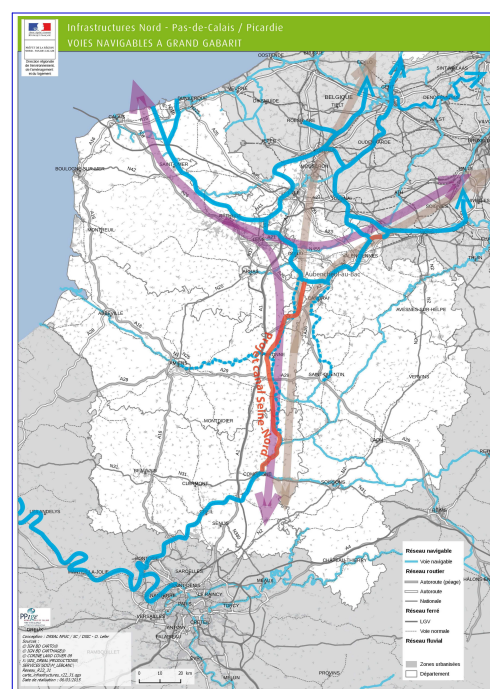
De la navigation de plaisance au transport de marchandises, le transport fluvial est un des défis du nouveau territoire avec notamment :

- La modernisation du réseau fluvial de Dunkerque à la Belgique ;
- La mise au grand gabarit de la liaison Seine-Escaut (Projet Canal Seine-Nord Europe) ;

Le Canal Seine-Nord-Europe permettra :

- Le report modal de la route vers le fret fluvial de 4,5 milliards de tonnes-kilomètre/an de marchandises routières ;

- D'éviter le rejet de 250 000 tonnes de CO2/an routier ;
- D'accueillir des bateaux de plus de 4 000 tonnes.



LA LETTRE DE L'ORT – n°50 La nouvelle région : un nouveau territoire et de nouveaux enjeux pour les transports

Dans un contexte de réforme territoriale, les régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais sont amenées à fusionner et constituer une nouvelle structure.

De Dunkerque à Château-Thierry, limitrophe de la Belgique, disposant d'une façade maritime conséquente et bénéficiant d'une proximité directe avec l'Île-de-France, cette nouvelle entité septentrionale est au cœur d'enjeux locaux, nationaux et européens en matière de transport et de déplacements.

L'Observatoire Régional des Transports de Picardie a, par conséquent, vocation à suivre cette évolution. Un rapprochement a d'ores et déjà été opéré avec les homologues du Nord-Pas-de-Calais afin d'assurer la continuité des démarches et poursuivre l'engagement de l'ORT dans sa dimension communicante au service de ce nouveau territoire du nord de la France.

Cette lettre de l'ORT présente ainsi cette nouvelle région et ses enjeux dans le transport.



fr.wikipedia.org

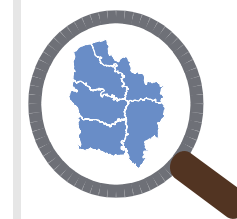


www.ville.fr



epflo.fr

I. Carte d'identité du « Nord-Pas-de-Calais Picardie »



Ce nouveau territoire s'étendra sur plus de 31 800 km² et comptera environ 5 973 000 habitants.

Il s'agira de la 3^{ème} région la plus peuplée de France, avec une très importante densité de population de 189 habitants/km² principalement due à la forte urbanisation du département du Nord.

Cette fusion verra les 2 départements du Nord et du Pas-de-Calais et les 3 départements de la Picardie (Aisne, Somme, Oise) se regrouper avec en son sein, 3 835 communes.

La métropole lilloise et l'agglomération amiénoise constituent deux pôles attractifs de ce nouveau territoire à dominante rurale et périurbaine en Picardie et d'étalement urbain en Nord-Pas-de-Calais.

Le regroupement de ces deux entités fera du « Nord-Pas-de-Calais Picardie » le 4^{ème} Produit Intérieur Brut (PIB) à l'échelle de la France.

Nouvelle région dont le nom de baptême reste encore à définir, cette collectivité territoriale verra officiellement le jour le 1^{er} janvier 2016 à l'issue des scrutins des 6 et 13 décembre 2015.

A cette occasion, la grande région tiendra le rôle de chef de file de l'intermodalité avec l'appui des documents stratégiques s'inscrivant dans la continuité du Développement Durable et de la Transition Écologique

Observatoire Régional des Transports
56 rue Jules Barni
80 040 Amiens Cedex 1
Tél : 03 22 82 25 87
Fax : 03 22 91 73 77
info@ort-picardie.net

La lettre de l'ORT - n°50
Novembre 2015
Directeur de la publication :
Allne BAGUET
Réalisation - impression :
Direction Régionale de l'environnement et de l'aménagement et du logement de Picardie
ISSN : 1299-9733





Cette nouvelle région dispose de multiples infrastructures et réseaux de transports répartis sur tout son territoire. Le réseau routier comprend environ 1 170km d'autoroutes dont l'A1 qui relie Paris à Lille, un des axes les plus fréquentés de France y compris par de nombreux poids lourds.

Les autres axes routiers majeurs sont :

- L'A16 reliant Paris, Amiens, Boulogne-sur-Mer et Dunkerque ;
- L'A26 de Reims à Laon-Saint-Quentin-Béthune-Calais ou encore les nombreuses autoroutes qui convergent autour de la métropole Lilloise ;
- La RN2 de Paris à Soissons, et de Laon jusqu'en Belgique ;
- La RN31 entre Reims-Soissons-Compiègne-Beauvais-Rouen.

Le **réseau ferré** se structure autour de la LGV Nord de Paris à Lille jusqu'à Calais, ainsi que de nombreuses lignes TER empruntées par près de 100 000 voyageurs quotidiennement. Ces réseaux sont complétés par 18 gares TGV et plus de 300 gares et points d'arrêt.

Deux lignes Intercités traversent également cette nouvelle région, la ligne Paris-Creil-Amiens-Boulogne-sur-Mer et la ligne Paris-Creil-Saint-Quentin-Maubeuge-Cambrai.

Le **réseau fluvial** en « Nord-Pas-de-Calais Picardie » est composé de nombreux canaux de gabarits différents.

La modernisation actuelle du réseau navigable français se construit en partie via la réalisation du Canal Seine-Nord Europe (CSNE) entre Compiègne et Aubencheul-au-Bac, d'une longueur de 100 km. Il prolongera le projet de Mise au Gabarit Européen de l'Oise (MAGEO) dans la partie sud du territoire.

De plus, de grands ports maritimes et fluviaux sont présents à Boulogne-sur-Mer (1^{er} port de pêche français), Calais et Dunkerque (1^{er} port de fret ferroviaire français).

II. Les enjeux des Transports

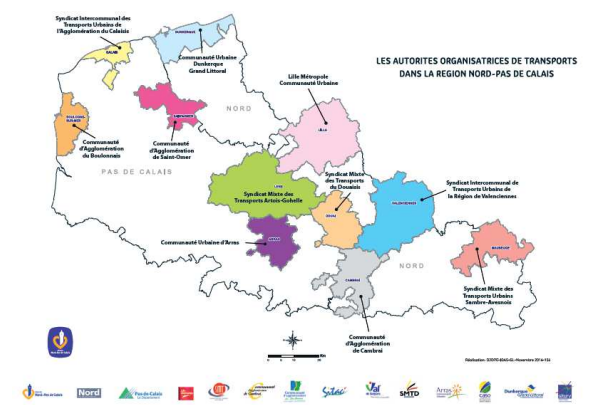
1) Enjeux Routiers

Territoire fortement marqué par l'usage de la voiture particulière avec une forte mobilité pour les motifs études et travail, les enjeux routiers se révèlent très prégnants, à savoir :

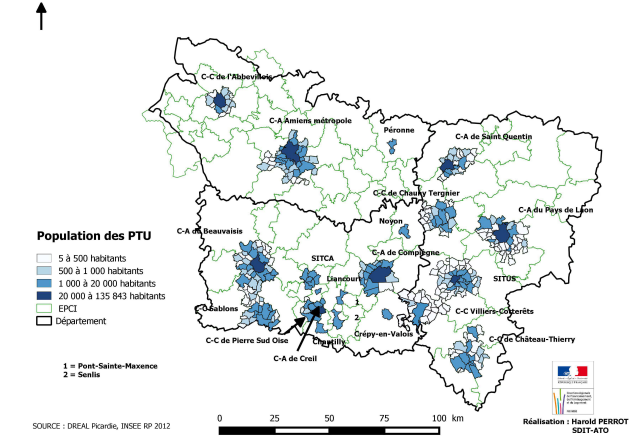
- Améliorer l'accessibilité routière du sud de la Picardie (Beauvais, Compiègne, Creil) vers l'Île-de-France ;
- Prendre en compte la forte polarisation de l'agglomération d'Amiens sur les communes alentours ;
- Faciliter la forte mobilité dans l'aire métropolitaine lilloise via les réseaux routiers existants ;
- Développer les infrastructures routières dans l'aire métropolitaine du littoral entre Dunkerque, Calais, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer.

Zoom sur les Transports Collectifs Urbains de la grande région

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, 11 Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) sont recensées.



Dans l'Aisne, l'Oise et la Somme, 21 AOM ont été identifiées.



32 AOM et 2 Syndicats Mixtes SRU organisent le transport urbain sur le territoire de cette nouvelle région, il s'agit du Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO) et du Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transports (SMIRT) pour le Nord et le Pas-de-Calais.

